



NGE rembourse 100 % de son PGE



Antoine Metzger, président de NGE

Fort d'une décélération limitée à - 3,8% de ses activités en 2020, NGE annonce rembourser mi-juin 100% de son PGE de 200 millions d'euros.

Dans le prolongement de cette reprise rapide, le groupe poursuit ses recrutements et anticipe une croissance de plus de +6 % pour 2021. Conforté par son bilan 2020, NGE décide de rembourser 100 % de son PGE (Prêt Garanti par l'Etat) obtenu au printemps 2020.

Pour Antoine Metzger, président de NGE : « le groupe n'a pas fléchi en 2020 grâce à la mobilisation de ses équipes et à l'accompagnement de ses clients. NGE est aujourd'hui bien orienté pour retrouver son rythme de croissance soutenu et régulier, et projette une progression de ses activités de 40% sur les 5 prochaines années, avec à la clé 20 000 embauches d'ici 2025. »